



Procès-Verbal Tournois Internationaux

Réunion du 27 Décembre 2021

Autorisations accordées sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes en cause et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de sortie du territoire de la Fédération concernée pour les tournois ayant lieu sur le territoire français.

Accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football pour le club suivant :

F.C. SUD OUEST 69 :

Projet d'organisation d'un tournoi international Féminin à Taluyers en présence de deux clubs Suisse ou Allemand le 11 Juin 2022 en catégorie U13 F.

Autorisation accordée sous réserve du respect des prescriptions relatives au coronavirus en vigueur au moment du tournoi.

Il est par ailleurs préconisé de respecter les consignes sanitaires listées sur le site www.gouvernement.fr